## SAE 2.04 Gestion Gordon Delangue & Timothée Varin

Nous sommes le 1er juin 2023, le jour du lancement de la phase principale de Parcoursup, je m'y connecte avec plusieurs tentatives dues à l'affluence de ce jour qui était importante. Je remarque donc que je suis en attente dans l'IUT du Havre qui était mon premier choix et que je suis pris dans des licences Informatique ainsi que dans l'IUT de Lille. À la suite de la découverte de ces résultats, mes parents me poussent à accepter l'IUT de Lille par le fait que je suis classé dans l'IUT du Havre parmi les derniers qui peuvent, peut-être, être acceptés. Étant donné que ce choix était plutôt inattendu, j'ai dû intensifier mes efforts afin de trouver un logement, comprendre le fonctionnement des transports en commun, découvrir la ville, etc...

Les épreuves du BAC sont faites et les vacances d'été sont là. Il est temps de chercher un logement ! C'est pour cela que je me renseigne sur les différentes propositions de logements étudiants. Ayant demandé la bourse de l'enseignement supérieur, je suis éligible à la plateforme d'attribution de logement du CROUS (dit le Parcoursup du logement CROUS). Je fais donc mes vœux de logement dans Villeneuve-d'Ascq et j'attends les réponses. Pendant plusieurs semaines, je répète mes vœux et reçois toujours des réponses négatives. Cependant, lors de la dernière vague se déroulant le 11 juillet qui est accessible à tous sur la base du « premier arrivé, premier servi », j'ai pu obtenir un logement dans Villeneuve d'Ascq avec un loyer de 303,25 € charges comprises. Il comprend l'accès à l'eau et à Internet, l'électricité n'est pas comprise, il est facturé 56€ par mois et est pris en charge par mes parents. Nous avons aussi pris un abonnement à llévia, la société de transport en commun de la MEL. Le montant est de 27€ par mois et est pris en charge par mes parents.

Ensuite, je me suis inscrit dans l'université de Lille le 6 juillet afin de pouvoir être officiellement un étudiant en BUT Informatique. Dû à mon statut de « pré » boursier, je n'ai pas eu à payer la CVEC ainsi que les frais d'inscription. Suite à l'inscription, mes parents et moi sommes penchés sur les frais liés à l'alimentation. En étant pré-boursier, je bénéficie des repas au CROUS à 1 € le midi et soir. Par la suite, on considère qu'un repas traditionnel correspond à 7,5€. Nous avons donc un total de 200€ ((10 + 7,5 × 4) \* 5) par mois complet pour l'alimentation. On considère que, en moyenne, je n'utilise pas la totalité du budget nourriture, il me reste 5€ chaque mois qui est considéré comme du surplus. On considère aussi que le mois de septembre est un mois « complet » car je reste à Lille tout le mois, car il n'y pas de vacances dans ce mois. Il est entièrement pris en charge par mes parents. Quand un mois n'est pas complet, on lui soustrait les semaines où je ne suis pas à Lille et on ajoute un budget de transport servant à payer le trajet entre Lille et Rouen s'élevant à 50,80€ (allerretour). Ce trajet sert à retourner au domicile familial et est pris en charge par mes parents.

Par la suite, nous avons reçu l'avis définitif de la bourse pour l'enseignement supérieur le 11 juillet. Celui-ci nous octroie une aide de 145,95€ par mois (sur 10 mois) dû à l'échelon 0 bis. Nous avons aussi pris une assurance pour le logement d'un montant de 79.2€. Enfin, le 30 août se déroule l'emménagement dans le nouveau logement ce qui nous a permis de découvrir de nouvelle aide ainsi que de nouvelles dépenses. Nous avons ajouté un budget de lessive d'un montant de 10€ par mois (6.9€ sont réellement utilisées pour la lessive) et nous avons fait la demande auprès de la CAF afin de bénéficier de l'aide au logement qui s'élève à 194€ par mois. Cependant, sachant que les cours se termine fin juin,

on considère que je ne reste pas sur Lille entre juillet et août. Le loyer de ces 2 mois est pris en charge par la CAF et mes parents.

Le surplus donné à la suite des dépenses liées à l'alimentation et au logement se retrouve dans le « budget » Loisir qui est indépendamment alimenté par des dons de ma famille et le surplus.